

Instructions pour remplir le consentement à agir comme premier administrateur

Ce formulaire doit être rempli si l'administrateur n'est pas un fondateur et, par le fait même, ne signe pas les statuts constitutifs déposés en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (LSA) et la *Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif* (LOSBL).

Veillez indiquer dans le formulaire le nom complet de l'administrateur qui n'est pas un fondateur, son adresse aux fins de signification ainsi que la dénomination proposée de la personne morale. Si vous choisissez de vous faire attribuer une dénomination numérique au lieu de proposer une dénomination, vous devez indiquer dans le champ de dénomination de la personne morale : « La personne morale a demandé à se faire attribuer une dénomination numérique ».

Veillez vous assurer que l'administrateur signe le formulaire dans l'espace prévu et le conserve à l'adresse du siège social enregistrée. Ne pas soumettre ce formulaire. Veillez à le soumettre conformément à tout avis provenant du Ministère.

**Consentement à agir comme
premier administrateur**
Loi sur les sociétés par actions
*Loi de 2010 sur les organisations sans
but lucratif*

Je, _____
(Nom complet)

adresse aux fins de signification

(Numéro municipal et nom de rue, numéro d'unité, ville/village, province, code postal, pays)

consent à agir à titre de premier administrateur de

(Nom de la personne morale)

(Signature de la personne qui consent)